

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON L.

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : CAROT
Prénom : Valérie
Adresse : 3 Chemin Abel Tissot
CP Ville : 93200 SAINT DENIS
Téléphone : 07.58.57.19.08
Mail : valerie.carot@yahoo.fr
Lien de parenté : Mère

LE LOCATAIRE :

Nom : NARCY
Prénom : Juliette
Date de naissance : 2000-05-12 à Saint-Denis

Adresse : Idem mère
Téléphone : 06.95.07.16.16
Mail : juliette.narcy@yahoo.fr

Article 1

Résidence StudiOmega
3 Rue du Lycée
21000 Dijon
Bâtiment : A - Etage : 2 - Apt. N° L.A27 - Surface : 23m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 15 août 2019
Expirera le : 14 août 2020

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3
des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 490.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable
conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des
conditions générales ou pourra être modifié en cas de
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le
montant du dépôt de garantie est de : 490.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions
générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à Dijon, le 29 mai 2019

En 3 exemplaires originaux